

RETOUR SUR LA RÉUNION DE CONCERTATION DU LUNDI 13 DÉCEMBRE.

Réunion organisée par le maire de Poueyferré au complexe omnisports de Poueyferré.

Étaient présents : Les maires de Poueyferré, Loubajac, Barlest, des adjoints et des conseillers municipaux ; le représentant de la commune de Poueyferré au Simaje et adjoint à Poueyferré ; un représentant des services généraux de la gendarmerie ; des journalistes ; des parents et futurs parents d'élèves du RPI, des assistantes maternelles et des habitants de l'ensemble du secteur. Au total, une quarantaine de personnes.

Position du maire de Poueyferré : Il informe que cette réunion n'a pas une vocation décisionnaire. Elle se veut informative et de concertation.

Le Maire part du postulat de départ suivant : « il y a 5 niveaux scolaires au RPI (maternelle toutes sections confondues, CP, CE1, CE2, CM1, CM2), on n'y touche pas. Si on coupe les racines de l'arbre, il finit par mourir ».

Il précise que la démographie est en baisse. **Il déplore la position du Simaje à se polariser sur une seule et unique solution, pour sauver la classe de Lannedarré : le transfert de la petite section de Poueyferré vers celle-ci et que les autres propositions faites ne sont pas étudiées.**

Il souhaite mettre de côté le comptage de la toute petite section dans les effectifs (moins de 3 ans) fragilisant à coup sûr les emplois d'assistantes maternelles et les crèches publiques, déjà en difficulté.

Il propose comme solution l'ouverture d'une classe de CP à Lannedarré pour renflouer les effectifs vers le haut plutôt que vers le bas. Il cite, pour exemple, le cas de l'école de Lézignan destinée à l'élémentaire, qui a ouvert ses portes aux sections maternelles lorsque celle-ci s'est trouvée en sous-effectif. Il précise que ce fût le cas aussi pour d'autres écoles du territoire. **Il indique que si clash il devait y avoir avec le Simaje, une sortie du RPI est envisagée.**

Position du représentant de la commune de Poueyferré au Simaje : Il expose la solution du Simaje, c'est-à-dire le transfert de l'ensemble de la petite section de Poueyferré à Loubajac.

Il explique que sur la prochaine rentrée (2022-23), ce transfert permet de conserver tous les postes (3 à Lannedarré, 5 au RPI). Qu'il permet de faire remonter la moyenne de l'effectif de Lannedarré au minimum autorisé (21/classe) et fait baisser celle du RPI (23/classe). Qu'en revanche, dès la rentrée 2023-24, c'est l'école de Loubajac qui a un risque de sous-effectif et, qu'à ce moment-là, il faudra venir renforcer les effectifs.

Il craint que si le RPI ne soutient pas aujourd'hui une autre école, il n'y ait pas de réciprocité lorsque le RPI sera lui-même en difficulté. Il explique que ponctionner des élèves de CP dans d'autres établissements de Lourdes fragiliserait ceux-ci. Il réfute les dires du Président du Simaje annonçant « à terme » le transfert total des maternelles sur Lannedarré.

Position du Maire de Loubajac : En tant qu'élu du Simaje en charge de la petite enfance, il annonce une baisse démographique, une difficulté à remplir les crèches publiques. Et donc, une fragilité de l'ensemble des établissements d'enseignement public. Il avoue une mauvaise communication du Simaje concernant cette problématique et comprend l'effolement des parents.

Il déplore que l'école de Loubajac soit remise en question par l'inspection académique, du fait de sa « verticalité » (pas de plain-pied). **Que, pour lui, un village sans école est bien un village mort.**

Position du maire de Barlest : Il indique que la présence du RPI à proximité de son village incite les familles à venir s'y installer. Que si la maternelle disparaissait du RPI, leur choix d'inscription se porterait sur les écoles de Lamarque-Pontacq (publique ou privée), de nombreux parents travaillant plus dans le secteur de Pau que dans celui de Lourdes.

Position des parents d'élèves : Ils approuvent leur envie de conserver la stabilité du RPI avec ses 5 niveaux pour le bien-être de leurs enfants (respect des rythmes de vie et nécessité des repères surtout pour les maternelles) et l'avenir de leurs villages. Que le choix de leur installation dans ce secteur a été incité et/ou confirmé par la présence de cette école maternelle.

Ils souhaitent pouvoir soutenir l'école de Lannedarré et s'inquiètent de la baisse démographique générale et craignent que l'une ou l'autre des 2 sections maternelles (Poueyferré ou Lannedarré) ne survivent pas à cet état de fait.

Ils craignent que la solution théorique du transfert de la petite section maternelle ne préserve, à court terme, ni l'une, ni l'autre des 2 écoles puisque des parents ont déjà annoncé qu'ils placeraient leurs enfants dans des écoles privées (du 65 ou du 64). De plus, cette solution ne se base que sur des chiffres hypothétiques et prévoit même un creux dès 2023-24. Peut-on sauver une école quand la nôtre est elle-même en difficulté ?

Ils confirment, **audios et articles de presse à l'appui, que le Président du Simaje déclare vouloir un transfert des maternelles à Lannedarré dicit «A terme, la maternelle à Lannedarré, l'élémentaire à Poueyferré ».** Que les discours différents entre les élus du Simaje sèment le trouble et le flou.

Ils s'interrogent sur la capacité du Président du Simaje à « obliger » ce transfert ou à « punir » si le RPI ne cède pas. Réponse faite par le maire de Loubajac : De mémoire, un Président du Simaje, quel qu'il soit, n'a jamais usé de ce pouvoir. Que le Président actuel dit ne pas vouloir de passage en force.

Ils indiquent aussi que si un poste d'enseignante est en jeu sur Lannedarré, c'est le poste d'une des 2 ATSEM sur le RPI qui l'est aussi. Car si la petite section du RPI disparaît, il ne restera plus qu'une classe de maternelle et donc une seule ATSEM.

Ils approuvent l'étude de l'ouverture d'une section CP à l'école de Lannedarré avec la suggestion de conserver à Lannedarré les moyennes sections de cette année pour la rentrée prochaine en CP.

Une autre solution – alternative ou complémentaire –consisterait à anticiper la destruction de l'Ophite en accueillant d'ores et déjà les enfants des familles susceptibles d'être plus ou rapidement, logées notamment dans le secteur de Lannedaré.

Les habitants du secteur de Barlest confirment que si le RPI n'accueille plus les petites sections ou s'il est fragilisé, leur choix se portera sur les établissements de Lamarque-Pontacq.

Ils suggèrent la promotion de l'école publique en amont des choix d'inscription par de la communication dans les crèches, chez les assistantes maternelles, etc. Des actions (journées portes ouvertes, bon de réduction sport, culture, etc.) sont également suggérées au sein des écoles.

A l'issue de cette réunion, est décidé qu'un groupe de travail sera mis en place pour poser et étudier la faisabilité de chaque proposition et recueillir d'autres suggestions. Qu'il y a urgence car l'inspection académique attend une décision pour le 15 janvier.

Conclusion :

Les maires de Poueyferré, Loubajac, Barlest et leurs habitants veulent conserver le RPI, tel quel. Ils veulent étudier et analyser toutes les pistes possibles pour le conserver et soutenir l'école de Lannedarré.

Ils espèrent que leur parole soit entendue, écoutée et respectée en toute objectivité pour le bien-être des enfants sur tout le territoire du SIMAJE (Ville de Lourdes + 22 communes).